

Guy ACHARD-BAYLE *et al.*, dirs, *Les Sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui). Actes du colloque 2017 de l'Association des Sciences du Langage*

Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique, 2018, 258 pages

Yeny Serrano

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/21864>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.21864](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21864)

ISSN : 2259-8901

**Éditeur**

Presses universitaires de Lorraine

**Édition imprimée**

Date de publication : 31 décembre 2019

Pagination : 368-371

ISBN : 9782814305632

ISSN : 1633-5961

**Référence électronique**

Yeny Serrano, « GUY ACHARD-BAYLE *et al.*, dirs, *Les Sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui). Actes du colloque 2017 de l'Association des Sciences du Langage* », *Questions de communication* [En ligne], 36 | 2019, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 25 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/21864> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21864>

---

Tous droits réservés

lit comme un reportage, suivi d'analyses politiques et géopolitiques sur les conflits écologiques. De fait, il y est question des injustices subies par des peuples face aux puissances financières et industrielles, elles-mêmes impliquant des politiques pour soutenir des projets dits « de développement ». Et ces personnalités qui soulèvent les communautés, activent des réseaux, fondent des organisations non gouvernementales pour contester par le nombre les pouvoirs des lobbies, contrer les manipulations et endiguer la corruption deviennent alors des figures médiatiques. Aussi médiatiques que leurs morts restent mystérieuses, que leurs assassinats reflètent des injustices, que leur parole suscite un écho retentissant auprès des communautés dévastées. Sans cette couverture par les médias, sans ces révoltes de peuples aux « pieds-nus » et ces occupations silencieuses, quelle place auraient ces sacrifiés de l'environnement ? Même la censure des États, le contrôle des réseaux de communication, les menaces et les manigances électorales, les procès intentés ne semblent pas venir à bout des organisations spontanées, des communautés de sort qui essaient d'un pays à l'autre. Et il semble que c'est par cette communication que les institutions sont déstabilisées. En effet, la valeur de réputation serait alors première dans l'ordre des discours, et c'est pourquoi elles nomment à dessein « activistes », « terroristes » ou « militants extrémistes » ceux qui revendiquent des droits à un environnement protégé, une santé garantie, un emploi, un droit à la sécurité.

Toutefois, manquent à l'ouvrage quelques figures emblématiques : Wangari Maathai, fondatrice du Mouvement de la ceinture verte (*Green Belt Movement*) en 1977, puis du parti vert Mazingira en 2003 ; Khamu Ram, bishnoï de l'Inde qui se bat contre la pollution plastique engendrée par les mouvements de foule ; Michelle Campos aux Philippines face aux compagnies minières convoitant le charbon, le nickel et l'or du sous-sol ; Isídio Antonio, le chef d'une communauté agricole de petits exploitants dans l'État de Maranhão au Brésil, mort pour avoir dénoncé l'exploitation forestière illégale sur ses terres. Aussi, une note sur l'éco-féminisme aurait-elle pu faire valoir l'émergence de ce courant qui s'est vu renforcé ces dernières années, notamment avec une visibilité médiatique accrue (Maria Mies, Vandana Shiva, *Écoféminisme*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1998 ; Alice Cook, Gwyn Kirk, *Des femmes contre des missiles. Rêves, idées et actions à Greenham Common*, Paris, Cambourakis, 2016). Enfin un autre recensement de ces activistes est accessible sur le site *Les Défenseurs de l'environnement* – avec un répertoire par pays, par sujets de mobilisation (braconnage, contamination, etc.) – mais n'est plus mis

à jour depuis 2015 alors que la cause environnementale a pris une ampleur considérable avec le phénomène médiatique qu'incarne Greta Thunberg.

Cyrille Harpet

Arènes, université Rennes 1, CNRS, F-35000  
cyrille.harpet[at]ehesp.fr

## Langue, discours

Guy ACHARD-BAYLE et al., *dirs, Les Sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui). Actes du colloque 2017 de l'Association des Sciences du Langage* Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique, 2018, 258 pages

Ayant constaté que la place de l'interprétation dans les sciences du langage ne fait pas le consensus, l'Association des sciences du langage organise un colloque autour de cette question en 2017. Cet ouvrage réunit une sélection de neuf contributions présentées lors de ce colloque. Elles représentent les grands domaines des sciences du langage et sont rédigées par des personnalités emblématiques de ces domaines. Dans le chapitre de présentation, sont exposées les raisons internes et externes à la discipline, expliquant le flou autour de la notion d'interprétation. L'objectif de l'ouvrage est donc de s'interroger sur la place réservée, ou à réserver à l'interprétation dans les études lexicales, sémantiques et syntaxiques.

Les articles ne sont pas organisés en parties ou sections. Or, il est possible d'identifier quelques points communs. Les contributions de Patrick Charaudeau et Philippe Monneret s'attardent sur la notion d'interprétation par rapport à d'autres, comme celles de compréhension, de sens ou de signification. Un deuxième groupe d'articles examine la dynamique ou le processus interprétatif : Richard Trim (pour les métaphores), Michèle Monte (pour la poésie), Catherine Kerbrat-Orreccioni (selon l'analyse conversationnelle) ou Jacques Fontanille (selon une approche sémiotique). Pour leurs parts, Marianne Doury et Esme Winter-Froemel s'intéressent aux problèmes et aux erreurs d'interprétation, alors que Georges Keiber examine les cas de variations interprétatives. Ainsi aucun auteur ne remet-il en question la place accordée à l'interprétation. Il s'agit surtout de discuter comment l'aborder ou de signaler les limites des approches existantes.

Plus précisément, Patrick Charaudeau (pp.21-54) interroge les notions de compréhension et d'interprétation. En s'appuyant sur les apports de la philosophie, l'herméneutique et la linguistique, il définit l'interprétation comme un processus dans lequel sont impliqués

différents types d'inférence. L'auteur retient que pour l'héméneutique, la compréhension et l'interprétation sont une affaire de langage. Ce dernier est constructeur d'un réel signifiant. Ainsi le sens ne nous est-il pas donné, il doit être interprété. La compréhension est conçue comme un résultat, alors que l'interprétation correspond à une activité. « En conséquence, la compréhension qui en résulte comme tentative d'objectivation du sens ne représente pas la *réalité* du monde mais le *réel signifiant* que l'on construit. Et c'est bien l'hypothèse fondatrice de la linguistique qui veut que le signifié ne se confonde pas avec le référent (la réalité) mais soit constructeur de sens de celui-ci » (p. 26). Patrick Charaudeau distingue deux niveaux de compréhension : la compréhension du *sens* (littérale) et la compréhension de la *signification* (indirecte et spécifique aux circonstances de production et de réception de l'acte de langage). Il conclut sur l'importance du statut du sujet interprétant, car ce sont les acteurs sociaux « qui, dans leurs interactions, jugent les interprétations selon leur propre raison et passion » (p. 51).

Catherine Kerbrat-Orecchioni (pp. 55-78) explique le processus interprétatif des interlocuteurs d'un échange et du linguiste qui analyse ces échanges. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses propres analyses des débats d'élections présidentielles en France. À l'instar de Patrick Charaudeau, l'auteure définit l'interprétation comme un processus. Ce dernier consiste à « appliquer certaines *ressources interprétatives* à des observables » (p. 56), autrement dit à assigner « un signifié à un signifiant, [...] que cette assignation semble évidente ou qu'elle implique une certaine part de subjectivité » (p. 60). Pour expliquer le processus interprétatif de l'analyste (qui doit se fonder sur les indications données par les interlocuteurs d'un échange), l'auteure procède à certaines précisions sur la question des observables. Elle rappelle la nécessité pour tout analyste d'annoncer au préalable la nature exacte de l'objet et l'objectif de l'analyse ; sa tâche consistant à tenter de reconstituer le parcours interprétatif des participants à l'interaction, autrement dit à comprendre comment sont compris les énoncés. De ce fait, Catherine Kerbrat-Orecchioni arrive à expliquer les malentendus ou les situations où l'interprétant échoue dans la reconstitution de ce que l'émetteur a voulu dire. Tout en admettant la pluralité des interprétations, elle termine en précisant que ces dernières sont contraintes par les diverses composantes de la matière signifiante, que l'analyste observe, sans pour autant prétendre à leur transparence.

Revendiquant une approche sémiotique, Jacques Fontanille (pp. 79-95) distingue la pratique interprétative de la construction du sens. Après avoir rappelé les différents paradigmes théoriques de la sémiotique traitant la question de l'interprétation, il explique que l'interprétation

se manifeste par la production d'une sémiose (une énonciation et un énoncé). Ainsi convient-il de distinguer la *praxis énonciative* (définie comme « l'ensemble des actes par lesquels des discours sont convoqués, sélectionnés, manipulés et inventés par chaque énonciation particulière », p. 87), de l'analyse de l'interprétation. Cette dernière ne cherche pas à restituer la totalité du sens, alors qu'il s'agit de l'objectif de l'interprétation. La pratique interprétative participe de la *praxis énonciative* et peut faire l'objet d'une approche sémiotique, c'est-à-dire être elle-même soumise à la construction du sens. Pour finir, l'auteur précise que « la signification de l'acte d'*interprétation* se déploie [...] sur des dimensions pratiques, rhétoriques, éthiques et anthroposémiotiques » (p. 94).

La contribution de Marianne Doury (pp. 97-126) présente les résultats d'une expérience menée pour expliquer les problèmes dans l'interprétation de l'argumentation. L'auteure part de la définition selon laquelle « l'interprétation, exégèse et héméneutique sont des *arts de comprendre* des données textuelles complexes » (p. 97). Sa démarche consiste à explorer les principes qui sont à l'œuvre dans l'interprétation d'un discours argumentatif. Elle s'appuie sur un corpus d'une cinquantaine de copies d'étudiant.e.s en première année de master didactique des langues, et analyse les erreurs que ces derniers commettent dans l'interprétation de deux textes : un de Bruno Roger-Petit sur la fessée en France et un discours de Maximilien Robespierre prononcé en 1791 à l'Assemblée constituante. Marianne Doury examine les difficultés rencontrées par les étudiants pour identifier la thèse défendue dans le texte, ainsi que les difficultés de compréhension lexicale pour détecter l'axiologie de certains termes et pour saisir l'hétérogénéité énonciative ou l'ironie. Pour elle, la plupart des erreurs peuvent être rattachées à « une surestimation du caractère révélateur de la présence d'un indicateur argumentatif, ou à une focalisation excessive sur un élément du nom du type d'argument » (p. 114). *In fine*, l'auteure propose une interprétation du texte de Maximilien Robespierre qu'elle considère satisfaisante en utilisant une représentation visuelle de la structure argumentative. À l'instar de Catherine Kerbrat-Orecchioni, Marianne Doury différencie l'interprétation de l'analyste de celle des participants aux échanges.

Pour sa part, Michèle Monte (pp. 127-153) aborde la question de l'interprétation d'un point de vue linguistique et du point de vue du récepteur. Elle se penche sur un type de texte particulier : la poésie. Effectivement, cette dernière demande au récepteur un effort interprétatif particulier. L'auteure commence par caractériser le texte poétique en le différenciant de ce que, au sens de Roman Jakobson, on appelle la fonction poétique. Par exemple, le vers est un élément constituant du

poème. De la même manière, la poésie repose sur un travail intense au niveau de l'expression, menant à une construction spécifique de la référence. Ce travail du matériau langagier permet au poème de jouer avec les attentes du récepteur. Michèle Monte propose ensuite un modèle permettant « de comparer des textes entre eux sous l'angle de l'effort interprétatif qui est demandé [aux] lecteurs » (p. 129). Ce modèle a l'intérêt de ne pas s'appliquer exclusivement aux textes poétiques ; au contraire, il situe ces derniers au sein de l'ensemble des productions textuelles. Le modèle est construit autour des trois dimensions du texte : sémantique, esthétique et énonciative. Tandis que l'étude sémantique s'attache à observer la représentation du monde proposée dans un texte, la dimension esthétique relève du traitement du matériau verbal pour produire des effets sémantiques et émotionnels. L'auteure précise que les poèmes ne sont pas les seuls à reposer sur la dimension esthétique, puisque d'autres types de textes, comme la publicité, le font également. La dernière partie de l'article teste le modèle en analysant trois poèmes, ce qui permet à l'auteure de conclure que les trois dimensions sont constitutives de tout énoncé et que ce sont elles qui guident l'interprétation des récepteurs.

L'article de Richard Trim (pp. 155-170) s'intéresse également à l'aspect esthétique des textes ; il étudie l'interprétation des métaphores en s'inscrivant dans une approche contrastive (de l'anglais par rapport à d'autres langues). Plus précisément, l'auteur analyse le rôle des mots composés (tels que *noise-coloured*) dans l'interprétation des métaphores littéraires. Dans ces cas, les connotations au niveau de la sémantique lexicale peuvent varier selon les langues. Il démontre que, malgré le fait qu'un sens identique peut être transmis par la voie d'un mot composé ou par une comparaison, c'est le mot composé qui porte plus de force stylistique. Richard Trim affirme que « l'effet stylistique provient du fait qu'il existe un fusionnement des deux images au sein du même lexème [...] Dès lors, l'interprétation de la "force sémantique" varie selon la morphosyntaxe utilisée [...] » (p. 168). Ainsi les différences morphosyntaxiques entre les langues peuvent-elles déterminer le degré et l'étendue de l'interprétation.

Philippe Monneret (pp. 171-195) revient sur la notion d'interprétation en lien avec celle de compréhension ; comme le fait d'ailleurs Patrick Charaudeau, mais en argumentant en faveur de la possibilité d'une compréhension sans interprétation. Ainsi distingue-t-il la compréhension avec interprétation et la compréhension sans interprétation. Il critique d'ailleurs la conception maximaliste qui consiste à envisager la compréhension comme le résultat de l'interprétation.

À son avis, cette conception ne permet pas d'envisager les cas de compréhension *sans interprétation*, autrement dit ceux où il n'y a pas d'ambiguïté sémantique, ni d'indétermination contextuelle. Son approche s'inscrit dans la linguistique théorique, qui apparaît à l'intersection de plusieurs disciplines s'occupant du langage, et permet d'envisager des processus cognitifs non spécifiquement linguistiques comme l'analogie (processus central de la cognition humaine auquel l'auteur s'intéresse davantage) et la synthèse. Philippe Monneret examine trois cas de compréhension sans interprétation : celui où la sensation ne fait pas jouer l'entendement, mais seulement la perception, celui de l'attitude descriptive et celui des énoncés parfaitement contextualisés. L'interprétation de l'énoncé a lieu lorsque les informations contextuelles font défaut. Enfin, il conclut sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur les conditions qui rendent possible l'interprétation.

Dans la lignée des contributions de Catherine Kerbrat-Orecchioni et de Marianne Doury, Esme Winter-Froemel (pp. 197-232) s'intéresse aux cas des divergences entre l'interprétation de l'émetteur et celle du récepteur. L'auteure propose un modèle sémiotique permettant d'étudier le rôle des interlocuteurs, les aspects sémantiques et pragmatiques tout comme leur évolution diachronique dans les divergences interprétatives. Il s'agit d'un modèle sémiotique élargi qui intègre les entités du signe linguistique saussurien (signifiant et signifié), ainsi que les entités concrètes actualisées dans la communication (séquence phonique ou graphique, référent désigné et concept abstrait extralinguistique). Elle s'attarde ensuite sur les divergences interprétatives à partir de la notion d'ambiguïté, définie comme la coexistence de différentes interprétations clairement distinctes. L'auteure détaille 12 paramètres qui, regroupés en trois dimensions (sémiotique et sémantique/interactionnelle et énonciative/diachronique), décrivent les cas d'ambiguïté. Elle explique d'abord six types d'ambiguïté qui se présentent en synchronie : la non-compréhension, les malentendus classiques, les malentendus stratégiques, l'ironie, les actes de langage indirects – associés à la politesse – et les malentendus inaperçus. Ensuite, elle développe les divergences interprétatives qui concernent l'évolution diachronique des formes et de leurs interprétations. Pour finir, l'auteure plaide pour une réflexion sur l'importance relative des différents types de contexte dans l'analyse des évolutions diachroniques.

Se situant dans la continuité des contributions portant sur les divergences interprétatives, et s'inscrivant dans la sémantique lexicale, Georges Kleiber (pp. 233-255) s'intéresse à la variation interprétative non polysémique.

Il distingue les variations interprétatives « qui s'accompagnent d'un changement de référent de celles où le référent de l'unité lexicale reste le même et où la variation interprétative observée s'explique par un principe sémiotique plus général, celui de métonymie intégrée » (p. 251). À cet effet, l'auteur précise la notion de polysémie et de sens multiple pour ensuite démontrer qu'il faut une variation de référent pour qu'il y ait polysémie, mais que toute variation référentielle ne signifie pas sens multiple. Dans la deuxième partie, il aborde les trois cas où il n'y a pas toujours de changement de sens lorsqu'il y a modification du référent, autrement dit, lorsque l'unité lexicale connaît une variation référentielle due à son sens indéterminé ou général ; lorsque l'on fait porter à une unité lexicale le poids sémantique ou référentiel de l'expression dont elle est un constituant et dans les cas de polysémie systématique ou régulière, ou bien de métaphore conceptuelle ou généralisée. La troisième partie de l'article traite des variations interprétatives sans changement de référent.

Ce parcours à travers différents domaines et approches autour de l'interprétation s'adresse davantage aux spécialistes qu'aux néophytes. L'objectif n'est pas d'aboutir à une définition commune ou définitive de l'interprétation, mais d'avancer dans son étude. L'ouvrage ne demande pas une lecture linéaire. Les lecteurs pourront privilégier l'une ou l'autre contribution selon leurs objectifs ou approches théoriques. De ce fait, une brève présentation de chaque auteur et de son inscription disciplinaire aurait été appréciée.

**Yeny Serrano**

Lisec, université de Strasbourg  
yeny.serrano[at]unistra.fr

**Philippe BLANCHET, Stéphanie CLERC CONAN, Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre**

Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique, 2018, 128 pages

« [À] mi-chemin entre l'étude scientifique et l'essai grand public » (p. 8), cet ouvrage fait suite à *Discriminations. Combattre la glottophobie* (Philippe Blanchet, Paris, Éd. Textuel, 2016) et aborde le thème des discriminations linguistiques – ou glottophobie (Philippe Blanchet, « Parole publique et glottophobie », *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2018). Il est le fruit d'un travail d'enquête de terrain mené sur trois ans et « la concrétisation d'une idée partagée » par les deux chercheurs de l'université de Rennes : celle de « donner la parole directement aux personnes qui ont été et sont souvent encore régulièrement victimes

de glottophobie » (*ibid.*), ainsi que des « moyens de se défendre ». S'intéressant à « l'étude des discriminations liées à la façon dont les gens parlent » (p. 85), Philippe Blanchet avait « forgé et employé [...] dès les années 1990 » le mot « glottophobie » (p. 8) et publié dans les années 2000 un premier article intitulé « La "mauvaise langue" des "ghettos linguistiques" : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore » (Jo Arditty, Philippe Blanchet, *Asylon(s)*, 4, 2008, p. 86), mettant en lumière un problème de société aux effets dévastateurs, jusqu'alors (involontairement ou volontairement) ignoré.

Le premier chapitre introductif de Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc Conan, intitulé « Présentation, donner la parole aux victimes de glottophobie » (pp. 7-12), retrace leur parcours de recherche au sein de l'équipe Pôle de recherche francophonies, interculturel, communication, sociolinguistique (Prefics) de l'Université Rennes 2 (p. 7), autour de la collecte de « témoignages », de textes officiels et de « comportements glottophobes » conduite sur une trentaine d'années, ayant permis de mettre en évidence un phénomène de discrimination linguistique bien présent dans la société française. Ce phénomène nommé « glottophobie » est défini par les auteurs comme le « traitement différent, et donc inégal, injuste, arbitraire, de personnes ou de groupes sous des prétextes linguistiques » (pp. 7-8). Dans ce même chapitre est présenté le travail de terrain avec ses spécificités et ses difficultés : l'enquête a été réalisée principalement en Provence et en Bretagne (p. 11) à partir des recherches d'étudiants de master, de doctorants de l'Université de Rennes 2 (p. 8) et de la collecte de Stéphanie Clerc Conan « lors de ses interventions sur le terrain des écoles à la rencontre des parents [...] des enseignant·e·s [et de] ses étudiants » (*ibid.*). Plus ou moins faciles à recueillir selon les endroits, ces témoignages ont tous été « rigoureusement anonymisés [pour permettre une] liberté de parole » (*ibid.*) indispensable dans le cadre de cette recherche. Le constat d'un nombre substantiel et grandissant de cas de discrimination linguistique a fait apparaître une banalisation du phénomène, présent dans divers milieux : éducatif (principal terrain de glottophobie), journalistique – « discrimination à l'accent » (p. 9) – et dans les métiers de la parole en général ; quelques témoignages de discriminations vécues « dans divers pays et régions du monde » sont également présentés (p. 11).

Le deuxième chapitre, intitulé « Témoignages de glottophobie vécue » (pp. 13-51), est constitué d'une série de témoignages brefs, classés dans différentes catégories telles que : l'« éducation » (pp. 13-31), l'« emploi » (pp. 32-373), la « santé » (pp. 38-39), la « vie quotidienne » (pp. 40-44), les « institutions » (pp. 45-48) et « prises de conscience, résistances et émancipation »